

Le mariage pour les catholiques

Le **mariage est l'un des sept sacrements de l'Église catholique**, comme le baptême ou la confirmation. Le sacrement est l'expression de la grâce de Dieu par l'intermédiaire de son représentant, le prêtre. Le sacrement du mariage est l'union divine d'un homme et d'une femme baptisés, donc intégrés à la communauté chrétienne. Lié par une puissance supérieure, personne n'a le pouvoir de rompre ce lien.

Toutefois, en cas de divorce, le catholique se voit interdire le mariage religieux, mais baptisé, il demeure dans la communauté. Veuf ou veuve, le catholique est autorisé à se remarier religieusement. Enfin le **mariage catholique impose quatre conditions** : la **liberté, l'indissolubilité, la fidélité et la fécondité**.

Les conditions pour se marier à l'Église catholique :

La **condition indispensable est d'être baptisé dans l'Église catholique**. Mais des dérogations existent, notamment pour les personnes de confession chrétienne différente. Dans ce cas, l'engagement d'élever les enfants dans la foi catholique est indispensable.

La cérémonie religieuse se déroule dans la paroisse d'origine de l'épouse, mais le couple peut choisir un autre prêtre. L'idéal est de **contacter le célébrant au moins trois mois avant la date prévue pour le mariage**. Un dossier avec plusieurs pièces doit être produit par les deux futurs mariés. Il comprend les actes de naissance et de baptême, les motivations du couple à demander le sacrement du mariage et la liste des témoins au nombre d'un ou deux par conjoint (catholique ou non).

Une **préparation religieuse est exigée**. Le couple doit suivre une session de préparation au mariage. Quelques rencontres avec un prêtre. Cela porte sur la notion d'engagement, de respect de la foi chrétienne, etc. Les détails pratiques de la cérémonie sont aussi fixés.

Enfin, condition incontournable, le couple doit passer obligatoirement par la case mairie, et présenter un certificat de mariage civil au prêtre.



Le déroulement d'une cérémonie de mariage catholique

La **cérémonie de mariage catholique** comprend trois étapes importantes : l'entrée dans l'église, la célébration proprement dite et la sortie de l'église.

L'entrée dans l'église

C'est un moment fort en émotions. L'**assemblée pénètre en premier dans le lieu de culte**. Les proches du marié s'installent à gauche en rentrant, les proches de la mariée à droite. Le marié est le suivant à entrer au bras de sa mère, qui se tient à sa droite. Puis le futur époux prend place dans l'autel, face à la porte d'entrée, et attend sa future. Suivent le père du marié et la mère de la mariée. Enfin, c'est au tour de la mariée au bras de son père. Derrière elle s'avancent les demoiselles et garçons d'honneur. Certaines variantes d'entrée existent, mais l'essentiel est là.

La célébration du mariage

La célébration d'un mariage catholique se construit autour de lectures issues de la bible, de prières et de chants. Le déroulement est le suivant :

- une prière d'entrée
- une lecture de psaume qui correspond à l'accueil de la parole de Dieu par la communauté
- Une lecture de l'évangile (la parole de Dieu)
- le mariage proprement dit avec l'échange des consentements des mariés, la bénédiction des alliances symbolisant le lien éternel du couple et la bénédiction nuptiale par le prêtre
- l'offrande au Seigneur (recueille des dons pour l'église)
- En final la dernière bénédiction avec une lecture par le prêtre d'une prière choisie par le couple
- La messe s'achève par le rituel de la signature du registre par les mariés et les témoins et la remise du livret chrétien
- La musique ou le chant marque le départ des mariés.

La sortie de l'église

Les **demoiselles et garçons d'honneur précèdent les mariés, suivis des parents et des témoins, puis le reste des invités**. Autrefois, la sortie de l'assemblée respectait un protocole très strict, c'est moins le cas aujourd'hui. La sortie des mariés est le temps d'exprimer sa joie : Cris, sourires, flashes, on lance du riz, des pétales ou autres !

La cérémonie s'achève... Que la fête commence !

Référence : <http://www.avosnoces.com/P-163-22-B1-la-ceremonie-de-mariage-catholique-expliquee.html>

